

Accueil des **URGENCES OBSTETRIQUES**

dans le secteur des **SALLES DE NAISSANCES**



*un accueil au plus
près du patient*

Chef de service :
Pr Yves Aubard



Gynécologie -
Obstétrique





LE SECTEUR DES SALLES DE NAISSANCES

Ce livret est édité à votre intention, pour vous présenter le secteur des salles de naissances. Elles sont conçues pour respecter une triple exigence : surveillance médicale, sécurité et confort.

Un plateau technique de haut-niveau

Conçu pour votre sécurité

Cette unité est composée de salles d'examens, de salles de pré-travail, de salles de surveillance postnatale et de salles de naissances attenantes à un accueil nouveau-né pour lui prodiguer les premiers soins.

Ces salles sont situées à proximité de la néonatalogie et de la réanimation néonatale, ainsi que du bloc opératoire pour effectuer les césariennes.



Salle de pré-travail

...et votre confort

Ballons, coussins d'allaitement et arceaux vous sont proposés lors de votre prise en charge en salles de naissances. Différentes positions en cours du travail peuvent être envisagées.

LE SECTEUR DES SALLES DE NAISSANCES

Une équipe pluridisciplinaire

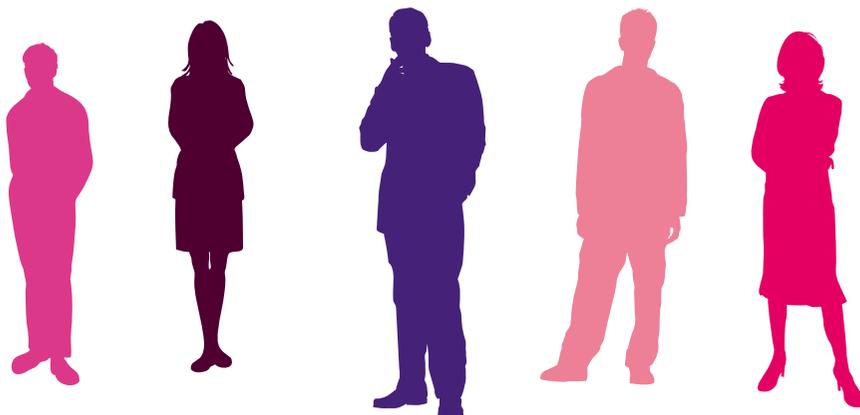
Notre équipe pluridisciplinaire est à votre disposition pour vous accompagner, vous écouter et vous conseiller.

Présente pour vous prendre en charge 24h/24 et 7 j/7, elle est composée :

- ▶ de médecins gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes
- ▶ de sages-femmes et étudiants sages-femmes
- ▶ d'internes de spécialité
- ▶ d'auxiliaires de puériculture, d'aides-soignantes
- ▶ d'agents de service hospitalier
- ▶ d'un brancardier

Ce secteur est sous la responsabilité :

- ▶ du Pr Yves Aubard, chef du service de gynécologie-obstétrique
- ▶ de Françoise Villefayaud, sage-femme cadre supérieur
- ▶ d'Anne-Marie Pourchet, sage-femme cadre des salles de naissances.



DANS QUEL CAS NOUS CONSULTER ?

Les salles de naissances vous accueillent à partir de 14 semaines de grossesse.

Avant ce terme si vous consultez en urgence présentez vous :

► entre 7h00 et 18h00, au service des consultations externes de gynécologie situé au rez-de-chaussée.

► entre 18h00 et 7h00, et du samedi 12h00 jusqu'au lundi 7h00, au service de gynécologie situé au 3^{ème} étage.

Quel que soit le terme, les symptômes ou situations suivantes doivent vous amener à consulter :

- **contractions utérines douloureuses et persistantes**
- **pertes vaginales de sang**
- **rupture de la poche des eaux**
- **fièvre $\geq 38^{\circ}$**
- **absence ou diminution des mouvements du bébé**



L'accès est fléché

Votre médecin traitant reste votre interlocuteur privilégié pour soigner les maladies courantes : maux de gorge, rhume, troubles digestifs bénins... Si votre médecin le juge nécessaire, il vous orientera vers notre service.

Afin d'optimiser votre prise en charge, il est préférable de prévenir le service de votre arrivée au **05 55 05 55 55** , puis demander le poste **51119**.

L'équipe fera son maximum pour vous prendre en charge dans les meilleurs délais. La nécessité de réaliser des examens complémentaires peut prolonger votre temps de présence dans ce secteur.



L'hôpital de la mère et de l'enfant

QUELQUES REGLES POUR LE BIEN DE TOUS

Le respect de quelques règles est indispensable afin que ce séjour se passe le mieux possible :

- ▶ Vos téléphones portables doivent être éteints.
- ▶ Il est strictement interdit de fumer dans tout l'établissement.
- ▶ Un seul et même accompagnant est admis à vos côtés - le conjoint est prioritaire. Une salle d'attente est à la disposition des accompagnants.
- ▶ Par mesure de confidentialité et respect du secret professionnel, aucune nouvelle d'une patiente ne peut être donnée par téléphone.
- ▶ La visite des enfants n'est pas admise.
- ▶ Aucune plante ni fleurs n'est autorisée dans ce secteur.



PREPAREZ ET OPTIMISEZ CE SEJOUR EN SALLE DE NAISSANCES

Il est indispensable d'apporter

Pour vous...

Pour faciliter votre accueil en salle de naissances, il est indispensable que vous prépariez votre venue, afin d'amener tout ce dont nous aurons besoin pour vous proposer une prise en charge optimale :

- ▶ Organisez par anticipation la garde de vos enfants, ceux-ci n'étant pas admis en salle de naissance.
- ▶ Désigner la personne accompagnante.
- ▶ Constituez un dossier réunissant tous les documents administratifs et médicaux qui faciliteront votre prise en charge :

- **carte vitale**
- carte de mutuelle ou Couverture Maladie Universelle (CMU)
- livret de famille
- **autorisation d'opérer pour les mineurs**
- **carte de groupe sanguin**
- **échographies**
- **examens sanguins**
- documents de surveillance spécifique, de suivi extérieur par un gynécologue, une sage-femme, votre médecin (**livret de surveillance des glycémies...**)
- médicaments personnels - en cours de prescription
- bas de contention
- appareil glycémique pour les diabétiques.



- ▶ En salle de naissances, vos effets personnels ne sont pas nécessaires. Une liste du trousseau complet vous sera remise pour votre hospitalisation en maternité.

... les éléments notés en rouge.

...et pour votre enfant

Vous devez en revanche vous munir d'un trousseau pour votre enfant.

Il se compose de :

- ▶ 1 body à manches longues
- ▶ 1 brassière de laine
- ▶ 1 paire de chaussettes
- ▶ 1 pyjama en éponge ou baby gros
- ▶ 1 paire de chaussons
- ▶ 1 bonnet
- ▶ 1 turbulette
- ▶ 1 couverture polaire



Le trousseau

Un vestiaire sera mis à votre disposition à l'entrée des salles de naissances. Une blouse d'isolement sera remise à l'accompagnant.

ACCES ET COORDONNEES

L'accueil des urgences obstétricales est réalisé dans le secteur de salles de naissances, situées **au 1^{er} étage de l'hôpital de la mère et de l'enfant**.

Il est accessible 24 h/24 et 7 j/7.

En journée (de 6h00 à 21h45) : depuis l'entrée principale de l'hôpital. ❶

De nuit (de 21h45 à 6h00) : depuis l'entrée des urgences située à l'arrière du bâtiment, et en suivant le fléchage jusqu'au 1^{er} étage. ❷

Coordonnées téléphoniques

Composez le numéro d'accueil de l'hôpital, **05 55 05 55 55**

puis demandez :

- ▶ le poste **51119** pour les salles de naissances
- ▶ le poste **52168** pour la maternité
- ▶ le poste **52157** pour les grossesses pathologiques

Plan





Centre hospitalier universitaire de Limoges

2, avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex

Tél. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr